



AMI, Conseiller Renfort, remplacement en agence...

# Incredroyable mais vrai !

Le 18 janvier 2023

C'est ce que FO s'est dit lors de la négociation sur les dispositifs d'entraide des métiers de la relation sociétaire (AMI, conseiller renfort et remplacement ponctuel en agence).

## Enfin un accord ayant des avancées sociales !

Et pourtant, on parlait de trèèès loin !  
Rappelez-vous nos derniers tracts :  
"[AMI : La 5ème roue du carrosse ?](#)"  
du 16/09/2022 et  
"[Conseillers renforts agence : Le flou persiste !](#)"  
du 06/10/2022...



Pour les collègues AMI, lors des négociations, nous avons maintenu nos revendications, c'est-à-dire les mêmes que depuis 2019.

Nous avons été surpris que les autres organisations syndicales reprennent nos revendications alors même qu'ils avaient nié en 2020 la précarité dans laquelle se trouvaient nos collègues AMI.

La Direction a accepté nos revendications pour les collègues AMI et FO s'en réjouit pour eux.

Ainsi, les collègues pourront désormais bénéficier de l'indemnité grand déplacement y compris pour les journées de maladie, week-end et de jours fériés. Désormais la Matmut prend en charge deux allers-retours par mois afin que les collègues AMI puissent voir leur famille. Le mal est réparé, la galère financière terminée.

*C'est une victoire initiée et portée par FO !*

Pour les collègues conseiller renfort, incroyable mais vrai, la Direction a mis la main au porte-monnaie. Est-ce parce que nous étions à la période de Noël et que les oursins étaient sur les étales au lieu d'être dans les poches de la Direction ? Ainsi, le collègue à horaire collectif peut recevoir jusqu'à 400 € brut mensuel lorsqu'il est missionné.



A force des revendications de FO Matmut, certains collègues pourront avoir le véhicule de service dès la première année (Annexe 1 – Zones d'intervention des Conseillers en Assurance Renfort pour lesquelles il est décidé, a priori, de l'attribution d'un véhicule d'entreprise pour les années 2022-2023 : PACA : Avignon, Toulon, Valence; SUD OUEST : Toulouse, Montauban, Montpellier, Bayonne; CENTRE ATLANTIQUE : Angoulême; EST : Dijon; AURA : Annecy, Saint Etienne et Auxerre; OUEST : Rennes et Brest; NORD : Arras et Rouen)

et les autres auront l'indemnité kilométrique, mais la Direction nous a assuré qu'il y a moyen de s'arranger si vous n'avez pas de véhicule. Nous allons suivre ce point.

**Attention : conseiller renfort est un nouveau métier.**

Si vous souhaitez mettre fin à votre fonction de conseiller renfort, il faudra candidater à une bourse à l'emploi.

**Le retour au poste d'origine n'est pas garanti !**

**C'est un élément important à savoir avant de vous engager !!!**

Enfin, concernant les remplacements ponctuels en agence ("la roue de secours"), Nous avons demandé à la Direction d'éclaircir les choses et de proposer une indemnisation à la hauteur de l'engagement des salariés, à savoir :

- **indemnisation forfaitaire journalière :**  
14€ bruts par jour travaillé pour un remplacement de moins de 4 semaines
- **indemnisation forfaitaire selon la distance :**  
minimum 15€ bruts par jour travaillé (et même plus, en fonction du kilométrage effectué, à partir de 20kms de distance)
- **remboursement des frais engagés** pour ce remplacement avec, en priorité, l'utilisation des transports en commun, mais aussi la possibilité de prendre son véhicule si la desserte est mauvaise ou inexistante.

Ces indemnisations sont cumulables.

Une des contreparties de la Direction a été de demander à ce que cet accord soit sans limite de durée. Même si il est concevable de se donner du temps pour voir comment évoluent ces métiers et affiner les choses, FO a estimé que donner un blanc sein à la Direction sans réviser l'accord n'était pas envisageable. La situation actuelle (politique, financière,...) ne permet pas d'être aussi optimiste qu'auparavant...

Aussi, nous avons proposé de signer cet accord pour 5 ans, ce que la Direction a retenu !

Alors oui, incroyable mais vrai, nous avons (presque) obtenu toutes nos revendications !

**Notre volonté n'est pas toujours de dire non ! mais plutôt de trouver un consensus qui apporte le maximum pour vous, nos collègues.**

Aussi étrange que cela puisse paraître, car nous n'en avons pas l'habitude, nous remercions la Direction d'avoir, pour une fois, écouté les revendications des salariés.

Nous apprécions aussi le comportement des autres syndicats qui, pour une fois, ont œuvrés aussi dans le sens des salariés.

Cet accord prouve que, lorsque la Direction et les différents syndicats agissent en bonne intelligence, les salariés peuvent en sortir gagnants. Nous aimerions qu'il en soit toujours ainsi...



La Direction n'est pas toujours aussi "ouverte" aux propositions et il faudra rester vigilant quant aux évolutions de ces postes et aux problèmes qui pourraient surgir.

Alors vous, AMI, conseillers renforts, remplaçants ponctuels ou non... Vous les collègues, n'hésitez pas à venir vers nous pour vous aider, poser des questions, être défendus et peut-être aussi nous rejoindre !

***C'est ensemble que nous faisons bouger les lignes !***

## DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR

FO Matmut, le syndicat de TOUS les salariés du groupe Matmut,  
employés ou cadres...

Toutes les infos FO Matmut, *contact* par téléphone, mail, Facebook, *adhésion en ligne*...

sur [fo-matmut.org](http://fo-matmut.org)

